



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/Sub.2/1990/NGO/26
21 août 1990

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sous-Commission de la lutte
contre les mesures discriminatoires
et de la protection des minorités
Quarante-deuxième session
Point 6 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
FONDAMENTALES, Y COMPRIS LA POLITIQUE DE DISCRIMINATION RACIALE
ET DE SEGREGATION, AINSI QUE LA POLITIQUE D'APARTHEID, DANS
TOUS LES PAYS, EN PARTICULIER DANS LES PAYS ET TERRITOIRES
COLONIAUX ET DEPENDANTS : RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION ETABLI
EN APPLICATION DE LA RESOLUTION 8 (XXIII) DE LA COMMISSION
DES DROITS DE L'HOMME

Communication écrite présentée par l'International Educational
Development, organisation non gouvernementale dotée
du statut consultatif (catégorie II)

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après, qui est
distribuée conformément à la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique et
social.

[21 août 1990]

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

1. L'organisation International Educational Development (IED) souhaite appeler l'attention de la Sous-Commission sur la situation critique des droits de l'homme au Cachemire.
2. Nous avons enquêté en toute indépendance sur cette situation et avons rencontré un certain nombre de Cachemiriens et d'autres personnes qui sont allées récemment dans la région et dont la sécurité suscite de grandes inquiétudes.
3. Nous avons été grandement aidés dans notre travail par les excellents rapports sur des missions récentes dans la région, établis par des organisations indiennes éminentes de défense des droits de l'homme, en particulier les rapports intitulés : "Situation in Kashmir : an Indian Report (La situation au Cachemire : un rapport indien), signé par Rajinder Sacher, M. Tarkunde et six autres personnes représentant les organisations People's Union for Civil Liberties (Union populaire pour les libertés civiles), The Citizens for Democracy (Association des citoyens pour la démocratie), The Radical Humanist Association (l'Association radicale humaniste) et Manav Ekta Abhiyan; "Kashmir Under Siege : Massive Violations of Human Rights (Le Cachemire assiégé : violations massives des droits de l'homme) qui rend compte d'une mission effectuée par le juge A.S. Bains, le général de division Narinder Singh et deux autres personnes; et "India's Kashmir War" (la guerre de l'Inde au Cachemire) sur une mission du Comité pour une action au Cachemire dont le siège est à Delhi.
4. Le début de la crise actuelle remonte au retrait des Britanniques de l'Inde colonisée, c'est-à-dire au moment où le Cachemire, qui s'était vu accorder l'autonomie interne au temps de la domination britannique, a dû choisir entre l'autonomie et le rattachement à l'Inde ou au Pakistan. On pensait que le Cachemire, peuplé en majorité de Musulmans, choisirait de rester indépendant. Mais le Maharaja de l'époque était hindou et il a signé un instrument en vertu duquel il acceptait le rattachement à l'Inde en échange de l'intervention de troupes indiennes pour réprimer le mouvement Azad Kashmir qui réclamait l'indépendance et était activement soutenu par la population. Les forces de l'Azad Kashmir ont résisté à l'armée indienne, et à la fin de 1947, elles contrôlaient le tiers de ce que l'Inde a appelé l'Etat de Jammu-et-Cachemire.
5. L'Organisation des Nations Unies s'est penchée sur le problème au début de 1948 et en avril de la même année, le Conseil de sécurité a adopté une résolution établissant un processus qui devait conduire à l'organisation d'un plébiscite pour permettre aux Cachemiriens de décider de leur statut. L'Inde et le Pakistan ont tous deux accepté ce processus et en 1948 et 1949, la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, créée en vertu de la résolution 39 (1948) du Conseil de sécurité, a adopté deux résolutions recommandant le cessez-le-feu et le retrait des troupes (résolution du 13 août 1948) et l'organisation d'un plébiscite sur la question de savoir si l'Etat de Jammu-et-Cachemire devait être rattaché à l'un ou l'autre de ces deux pays (résolution du 5 janvier 1949). L'amiral Chester Nimitz (Etats-Unis d'Amérique) a été nommé administrateur du plébiscite.

6. De 1950 à 1957, les représentants de l'ONU, à savoir le général MacNaughton (Canada), Owen Dixon (Australie), Frank Graham (Etats-Unis d'Amérique) et Gunnar Jarring (Suède) n'ont pas réussi à obtenir la conclusion d'un accord sur la démilitarisation de l'Etat de Jammu-et-Cachemire en vue de l'organisation d'un plébiscite libre. La tension s'est accrue entre les deux pays pendant la période de la "guerre froide", le Pakistan étant devenu partie à des pactes militaires avec les Etats-Unis d'Amérique et le Conseil de sécurité s'est vu dans l'impossibilité d'agir. Plusieurs affrontements ont eu lieu entre l'Inde et le Pakistan pendant cette période à cause, notamment, de la question du Cachemire. En 1972, les deux pays se sont engagés aux termes de l'Accord de Simla, conclu entre Indira Ghandi (Inde) et Zulfikar Ali Bhutto (Pakistan), "à trouver une solution finale au problème du Jammu-et-Cachemire ..." mais n'y sont toujours pas parvenus. Ils se trouvent donc, en août 1990, face à la perspective d'une nouvelle guerre au Cachemire.

7. Pendant ce temps, les aspirations du peuple cachemirien ont été anéanties et le Gouvernement indien a répondu à tout mouvement en faveur de l'autonomie ou de l'indépendance, au mieux, par l'indifférence et de plus en plus par de dures mesures de répression et par la violence. Les membres des trois missions mentionnées plus haut ainsi que nos propres enquêteurs agissant confidentiellement ont été les témoins de nombreuses violations graves des droits de l'homme et ont recueilli les témoignages d'un grand nombre de Cachemiriens musulmans et non musulmans faisant état de graves violations systématiques et flagrantes des droits de l'homme dans toute la région.

8. Cependant, la politique de répression de l'Inde n'a pas pu étouffer les revendications d'indépendance des Cachemiriens et a au contraire renforcé leur détermination et leur militantisme. Comme il est dit dans le rapport intitulé "Situation in Kashmir : an Indian Report" :

"Lorsque certains de nos membres ont fait observer que d'une manière générale les mouvements populaires dans les Républiques soviétiques ... avaient été des mouvements pacifiques et non violents et que l'on pouvait considérer que c'était là une des raisons principales de leur succès, les habitants de la vallée nous ont écoutés attentivement. Mais ils affirment que le gouvernement interdit les défilés et les manifestations pacifiques et que, par conséquent, les militants apparaissaient de plus en plus respectables aux yeux du reste de la population. Ils ont critiqué le recours à la violence par l'Etat qui, ont-ils dit, devait y renoncer et promouvoir la non-violence."

9. Il ressort des trois rapports cités que les membres des missions respectives ont constaté que la grande majorité des Cachemiriens, y compris certains groupes minoritaires non musulmans, sont favorables à l'indépendance à l'égard de l'Inde ou du Pakistan et à l'organisation immédiate du plébiscite promis depuis si longtemps. Notre enquête l'a confirmé. On trouvera ci-après des extraits des conclusions formulées par deux des missions :

"Il serait très difficile de trouver dans la communauté majoritaire de la vallée du Cachemire, quelqu'un qui ne souhaite pas ardemment l'indépendance totale à l'égard de l'Inde. Même les membres de la police et de l'administration locale de l'Etat de Jammu-et-Cachemire se dissocient complètement des forces paramilitaires d'une part et du Gouvernement de Jaggmohan de l'autre ... Nous avons entendu scander

des slogans assourdissants partout où nous sommes allés, mais pas un seul slogan pro-pakistanaï".

Situation in Kashmir : an Indian Report

"Après avoir examiné de près les témoignages de personnes venant de tous les milieux, l'équipe a abouti aux conclusions suivantes : la situation actuelle dans la vallée du Cachemire résulte du soulèvement massif de toute la population musulmane qui est, à une majorité écrasante, contre l'Inde. Tous les habitants sont unis dans leur désir de se séparer de l'Inde. Il s'agit d'un mouvement totalement national. La grande majorité de la population est favorable à l'indépendance."

Kashmir Under Siege : Massive Violations of Human Rights

10. L'IED invite instamment la communauté internationale à oeuvrer par tous les moyens possibles en faveur de la réalisation des promesses faites au peuple cachemirien par l'Organisation des Nations Unies et par les Gouvernements indien et pakistanaï. Nous demandons en particulier à la Sous-Commission de prier le Secrétaire général de déployer des efforts pour amener les parties à engager un dialogue productif de manière à organiser dans le futur immédiat, le plébiscite autorisé par l'Organisation des Nations Unies.
